

## Les vautours

Les syndicalistes du secteur public profitent de la chute d'un bloc de béton du tunnel Viger pour relancer le débat sur les mérites supérieurs du public versus le privé.

Ils tentent insidieusement de faire croire que les professionnels du secteur public, les ingénieurs du ministère des Transports dans ce cas, offrent des garanties de qualité dans les travaux qui leur sont confiés alors que leurs collègues des firmes privées sont des valets de capitalistes sauvages, prêts à sacrifier la sécurité de la population pour accroître les profits de leurs employeurs, souscripteurs aux caisses électorales.

Le syndicat des ingénieurs d'Hydro-Québec, bien branché dans les médias, nous sert ce même discours depuis trente ans.

### Crème ou lie

Il est de mise de rappeler certaines réalités à ces doctrinaires. D'abord, la crème des jeunes diplômés se retrouve dans les grands bureaux d'ingénieurs, qui se les arrachent aux portes des universités. De 1960 à 1980, durant la Révolution tranquille, puis la phase 1 de Robert Bourassa marquée par de grands ouvrages de génie, suivie du premier mandat de René Lévesque, soit jusqu'au référendum de 1980, le secteur public québécois était attirant pour les brillants cerveaux qui y trouvaient des défis professionnels passionnants et la chance de participer à la construction de toutes pièces d'un État moderne. La donne a changé. Les beaux défis professionnels se trouvent dans le secteur privé. L'expertise y est maintenant concentrée, ce qui fait que les professionnels des différents ministères font de la cuisine de bas de gamme et le gouvernement donne des mandats au secteur privé pour les dossiers intéressants, dans tous les champs d'activités, incluant les communications incidemment. Les conditions de travail sont aussi supérieures dans le secteur privé. Globalement, le secteur public hérite maintenant des jeunes professionnels qui n'ont pu décrocher un emploi dans une firme privée ou des personnes qui placent leur qualité de vie en tête de leurs critères personnels. Les gouvernements assurent ces derniers d'horaires de travail plus réguliers, d'obligations de productivité et d'imputabilité moins pressantes, d'un nombre de journées de travail par année inférieur, le tout dans une totale sécurité d'emploi et couronné d'un régime de retraite qui fait l'envie.

Les personnalités de ceux qui optent délibérément pour le secteur public et de ceux qui ne jurent que par le privé sont très différentes et il faut respecter cela.

### Du corporatisme

Mais que les leaders syndicaux du secteur public cessent de clamer qu'ils parlent au nom de la crème des différentes professions, que leurs membres n'ont que l'intérêt public pour maître et que les choses iraient beaucoup mieux au Québec si tous les ouvrages et tous les services étaient réservés à leurs cotisants ou tout au moins surveillés par eux. Ils préconisent en somme, dans le cas du ministère des Transports, de faire corriger les devoirs de bolés par des derniers de classe.

C'est de la foutaise corporatiste, en profitant d'un événement malheureux, de l'insécurité que celui-ci a créé dans la population et de la morosité des Montréalais qui devront composer pendant de nombreuses années avec de gigantesques problèmes de circulation.

C'est le comportement des vautours.

